

Charte relationnelle

Projet d'habitat participatif à Forcalquier

Intentions de la charte relationnelle :

Mettre en place un cadre de travail pour :

- Poser un cadre sécurisant au service de chacun des membres du groupe, au service du collectif et au service du meilleur travail ensemble
- Soutenir le centrage de chacun : concentration sur l'ordre du jour, présence positive
- Eviter les comportements réactifs défensifs au profit d'attitudes constructives
- Permettre à chacun des membres de s'exprimer, d'être entendu et de trouver sa place
- Faciliter l'émergence de la sagesse du « NOUS », appelée aussi intelligence collective.

Rôles lors des réunions

L'animateur : les participants reconnaissent le rôle de l'animateur (tenu par REGAIN dans les réunions en plénière, ou désigné en début de réunion dans les sous-groupes) qui peut intervenir pour faciliter le déroulé des réunions dans le cadre des règles collectives décidées par le groupe. L'animateur s'engage à se mettre au service du groupe et à mener la réunion en toute neutralité.

Autres rôles : Facilitateur, gardien du temps, rédacteur du CR, garant de la charte (et de l'atmosphère) : Ces différents rôles pourront être tenus par des membres du groupe. Ils seront attribués à chaque début de réunion et pourront changer à chaque réunion.

Qualité de présence

Bienveillance :

Partir du principe que chacun veut du bien pour soi et pour les autres.
S'accueillir soi, accueillir l'autre, sans jugement.

Équivalence :

Reconnaître la valeur et le pouvoir de chacun dans le groupe ; accorder autant de valeur aux points de vue minoritaires qu'aux points de vue majoritaires.

Principe de réalité :

Chacun accepte les contraintes liées au temps, au lieu et aux moyens matériels dont nous disposons ensemble.

Authenticité :

Oser dire, même maladroitement.

Écoute respectueuse et attentive :

Éteindre les portables ;
Parler à tour de rôle ;
Laisser chacun s'exprimer jusqu'au bout ;
Écouter sans réagir immédiatement, éviter le « ping-pong » ;
Penser au lâché prise sur sa façon de voir les choses ;
Faire l'effort de « monter sur la montagne de l'autre » ;
Éviter les appartés.

Expression constructive :

Indiquer son souhait de prendre la parole et le moment où l'on a terminé ;
Parler au « Je » et de son expérience directe (éviter les « on », généralisations, croyances) ;
Garder la conscience que les jugements (interprétations, suppositions, reproches, accusations, sous-entendus) ne nourrissent pas la confiance et la sécurité du groupe : privilégier l'expression de besoins et de demandes claires en évitant le plus possible les non dits ;

Plutôt que d'interpeller quelqu'un en particulier, offrir sa parole au centre ;
S'assurer que ce que je veux dire sert le groupe ;
Être conscient que la communication est autant non verbale que verbale.

Maitrise du temps de parole :

Chacun veille à formuler sa pensée avec concision et en évitant de se répéter. Chacun évite de monopoliser la parole.

Rester concentré sur l'ordre du jour et éviter les digressions inutiles.

Valorisation : Afin de conforter l'ensemble des membres, veiller à valoriser les idées, le savoir-être et le savoir-faire particuliers de chacun.

Convivialité et détente : Le groupe souhaite préserver une place importante à la convivialité et à la bonne humeur ; une pause sera prévue par demi-journée.

Ponctualité : S'efforcer d'être à l'heure et ne pas déranger le groupe si on arrive en retard.

Respect du cadre : chacun s'engage à respecter ce cadre posé et à signaler au groupe lorsqu'il voit que celui-ci n'est pas respecté.

Adoptée par consentement le 24/11/2018